



Bulletin n°2- avril 1954

Procès-verbal de la Réunion du 27 avril 1954

La séance est ouverte à 21 h.15 sous la présidence de M. G. Fournier. Cinquante sociétaires y assistent. Excusé : Me J. Clet. M. le Président, au nom de la S.A.H.C., salue Monsieur et Madame de Moustier, rappelant leur aimable accueil à La Chapelle-sur-Crécy, et soulignant l'aide que nous apporte Monsieur le Comte de Moustier au sein du Conseil Général de Seine-et-Marne.

Le secrétaire donne alors lecture de la liste des nouvelles adhésions, sur lesquelles il sera statué lors de la prochaine séance :

- M. Jean Sartoris, 201 chemin des Postes à Livry-Gargan (présenté par MM. Fournier et Colson),
- M. Georges Gauget, docteur vétérinaire, 7, avenue du Docteur-Blanchet à Chelles (mêmes parrains),
- Mlle Larcher, 46, avenue de la Résistance à Chelles (présentée par Mlle Jeannon et Mme Richaud),
- M. Kauch, présenté, le 24 février, est déclaré admis.

M. Clément, secrétaire-général, détaille ensuite les dernières publications reçues :

- bulletins de la Société historique de Villiers-sur-Marne,
- de la Société d'Études d'Avallon,
- de la Société Française de Numismatique,
- des Amis de Moret, de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing (dont M. le Président souligne l'intérêt, en signalant qu'un de nos membres, M. Duchiron procède à une analyse des articles publiés ces dernières années dans cette revue pour un prochain exposé).
- Les revues du Musée de Bmo et de la Société Préhistorique terminent la liste, avant la présentation de l'ouvrage récent de M. Roger Lecotte, fruit de longues recherches, somme d'érudition considérable : « Recherches sur les Cultes Populaires dans l'actuel, diocèse de Meaux ».

Sous le titre « Quatre mois chez les Boschimans du Kalahari », M. Jacques Mauduit, du Musée de l'Homme, commente de magnifiques photographies en couleurs prises au cours de l'expédition Panhard-Capricorne chez les peuplades des déserts d'Afrique du Sud : conférence d'ethnologie et d'ethnographie, révélant une humanité très primitive, ayant vingt ou trente mille ans de retard sur nos civilisations. Après avoir laissé des traces de leur passage dans toute

l'Afrique, et même en Espagne et dans le Midi de la France, ces races, qui ne s'apparentent ni aux Noirs ni aux Blancs, ont été peu à peu refoulées et massacrées, et ne représentent plus que quelques milliers d'individus misérables, survivant dans une des régions les plus déshéritées du globe. Leurs peintures rupestres, dont certaines sont assez récentes, intéressent spécialement l'assistance : M. Clément s'enquiert de la composition des couleurs et M. de Moustier évoque quelques souvenirs de son voyage Alger-Le Cap.

La prochaine réunion est fixée au 20 juin, pour le Cinquantenaire de la S.A.H.C. Monsieur Marcel Aubert, de l'Institut, y parlera des Grandes Cathédrales.

La séance est levée à 22 h 30.

Le Secrétaire : J. Marsigny

Cotisation pour 1954

Nous invitons expressément ceux de nos collègues qui ne l'ont pas encore fait, à s'acquitter sans plus de délais de leur cotisation pour l'année en cours, soit 300 francs. (Une majoration volontaire sera la bienvenue).

Le mieux est de verser au Compte de Chèques Postaux de la Société : Paris, C.C.P. 612.382, Hôtel de Ville de Chelles.

L'activité de la société pendant l'année 1953

Compte-rendu présenté à la Séance de février 1954 -par M. G. Fournier, Président.

Il ne m'a pas paru superflu, en cette première séance d'une année nouvelle, de retracer ici les principales manifestations de cette activité, en un tableau d'ensemble, ne fût-ce que pour l'édification de ceux de nos collègues qui se sont fait inscrire en cours d'année, et qui, ainsi, acquerront une meilleure connaissance du groupement auquel ils ont adhéré.

Vous avez confié, en juin dernier, à un nouveau Bureau le soin de régler pour deux nouvelles années l'administration de notre Société. Ce bureau, en maintenant en fonction une bonne partie des Membres de l'ancien, s'est vu associer un nouveau trésorier-adjoint, fort diligent, en la personne de notre jeune et dynamique collègue, M. Guy Pesier, et comme nouveaux assesseurs, M.M. Gabriel Cotray et Marcel Doussineau, tous deux fort qualifiés en matière d'administration.

Le Bureau s'est réuni en novembre dernier pour examiner diverses questions d'une certaine importance, et j'ai eu le vif plaisir de constater qu'il était au grand complet et que chacun y a manifesté au plus haut point l'intérêt qu'il prenait pour les affaires de la Société, répondant ainsi à la confiance que vous lui aviez témoignée.

Notre effectif en tant que membres titulaires cotisants était de 187 membres au 31 décembre, compte tenu des radiations pour causes diverses. À ce chiffre

s'ajoutent les membres d'honneur, bienfaiteurs ou correspondants, ce qui porte notre effectif réel à plus de deux cents.

Le nombre annuel d'inscriptions de nouveaux membres n'a cessé de progresser ces dernières années, étant de 17 en 1951 de 30 en 1952, et 34 en 1953 compte non tenu des demandes présentées à notre Séance de décembre et qui ont été ratifiées ce soir. Un nombre important de Sociétaires a, cette année encore, répondu à notre appel pour un supplément de cotisation. Nous ne saurions trop les en remercier.

Une importante publication a vu le jour en 1953 sous les auspices de notre Société ; il s'agit du Répertoire Archéologique de Seine-et-Marne, pour les périodes gallo-romaine et franque, dont l'auteur est M. Maurice Toussaint, membre du Comité technique des Recherches Archéologiques au Centre National de la Recherche Scientifique, que vous avez pu entendre ici même, il y a deux ans, dans une conférence fort appréciée des spécialistes. Ce Répertoire est un ouvrage d'une haute valeur, que je ne saurais trop vous recommander et qui a sa place dans la bibliothèque de tous ceux qui veulent être documentés sur l'archéologie du département.

En mettant sa publication sous le patronage de notre Société, de préférence à toute autre de Seine-et-Marne, M. Toussaint nous a grandement honorés et nous nous sommes efforcés de lui témoigner notre gratitude en lui décernant le titre de Membre d'honneur, cette décision a été prise à l'unanimité à la dernière séance du Bureau, en conformité avec nos Statuts.

Venons-en à nos séances. Elles se sont tenues régulièrement comme prévu, tous les deux mois, sauf pendant la période de vacances, et ont réuni chaque mois une moyenne d'une quarantaine d'auditeurs. Vous rappellerai-je quelques-uns des sujets qui y ont été exposés ?

En février ; M. le Docteur François Prépin traite des « Progrès récents en chronologie préhistorique » et votre président de « L'Atlantide, légendes et réalités ».

En avril, M. François Bræmer, chargé de mission par les Musées de France, nous entretient des « Prospections et fouilles sous-marines, branche nouvelle de la recherche archéologique », avec présentation d'un film pris par lui-même.

En juin, M. Pierre Wibaut, ingénieur, nous parle, en s'appuyant sur d'innombrables clichés, des « Constructions dans la région du Caire, dans l'Antiquité et de nos jours » ; puis M. Roger Lecotte, secrétaire général de la Société folklorique de l'Île-de-France, évoque les innombrables « Cultes populaires de Chelles et du doyenné de Lagny ».

En octobre, M. Marcel Pouzol, président du Comité des Fêtes du Syndicat d'initiative de Lagny, présente la première partie d'un magnifique exposé sur « le Vitrail en France ». Cet exposé est suivi d'une conférence de notre Secrétaire général, M. Clément, sur « le Cinq centième anniversaire de la chute de Byzance ».

En décembre enfin, M. Pouzol présente la deuxième partie de son exposé sur « le Vitrail en France », laquelle est suivie d'une présentation de projections en couleurs illustrant le même sujet.

Sujets forts variés, comme vous voyez, tous de haute qualité, et traités par des conférenciers particulièrement qualifiés. À noter que M.M. Bræmer et Lecotte n'appartiennent pas à notre Société et qu'ils ont néanmoins consenti, avec bonne grâce et bénévolence, à se déplacer pour venir se mêler activement à la vie de notre groupement. Nous leur en sommes profondément reconnaissants.

Mais, outre les séances ordinaires bimestrielles, nous avons eu aussi cette année deux réunions exceptionnelles le dimanche, où nous eûmes le très grand privilège d'entendre deux prestigieux conférenciers parmi les Maîtres de la pensée française, qui n'ont pas cru déroger en venant amicalement parmi nous, nous faire bénéficier de leur Science : Monsieur le Professeur Abbé Henri Breuil et Monsieur le Professeur André Piganiol, tous deux membres de l'Institut et Professeurs au Collège de France, le premier parmi les plus hautes sommités de la science préhistorique, le second dont les travaux sur la période romaine font partout autorité.

L'empressement que vous avez manifesté à venir les entendre leur a, je n'en doute pas, porté témoignage du très grand souci de culture qui règne en notre cénacle.

Nous n'avons cessé d'affirmer que l'un des principaux buts que s'était fixés notre Société en se reconstituant était la réalisation du Musée archéologique municipal et la mise en valeur des collections possédées par notre Ville. Avec la belle salle de la nouvelle Mairie mise en permanence à notre disposition depuis plusieurs années, en attendant l'installation définitive, nous touchons presque au but. De plus les collections s'améliorent et se complètent par achats quelquefois, mais surtout par dons, tel celui fait récemment par notre collègue, M. Georges Décante, de Vincy-Manœuvre, qui a offert un bel ensemble de silex néolithiques réunis par lui avec une remarquable patience ; tel aussi le don tout récent de trois toiles offertes par la veuve du peintre Louis Alaterre, dont le talent est consacré par le magnifique palmarès de sa carrière artistique.

En accord avec la Municipalité, et à l'aide des fonds en réserve provenant des diverses subventions accordées au Musée, par la Direction des Musées de France et par le Conseil général de Seine-et-Marne, nous avons fait établir trois nouvelles vitrines, de conception très moderne et de construction très soignée, qui sont dès à présent à pied d'œuvre, et qui serviront de modèles standard pour l'aménagement du musée définitif.

Vous rappellerai-je qu'en juillet et août derniers une exposition a été présentée au public, attirant de très nombreux visiteurs, tant Chellois qu'étrangers à la localité. À cette exposition on pouvait voir en particulier, une précieuse collection de silex chelléens provenant du célèbre gisement, prêtée par le Musée de l'Homme.

Le registre des visiteurs, dont le nombre s'élève à 450 environ en 1953, témoigne de l'intérêt de plus en plus grand porté à notre Musée par le public. On y relève entre autres signatures, celles de M. Ernst, préfet de Seine-et-Marne. Il ne fait aucun doute que lorsque le Musée sera définitivement organisé, avec des jours et heures précis d'ouverture et qu'un personnel lui sera administrativement affecté, la fréquentation en sera beaucoup plus fournie.

Mais les visiteurs qu'il nous plait plus particulièrement d'accueillir, ce sont les élèves de nos écoles ; et c'est avec un vif plaisir que nous avons reçu cette année 1953, de nombreuses classes des écoles tant publiques que privées de notre ville . Et récemment aussi les élèves de la classe de préparation au baccalauréat du Lycée Clemenceau de Villemomble, sous la conduite de leur Directeur et de leur professeur de Sciences Naturelles, Madame Blanche Regnault. Par ces visites, qui sont pour la plupart des jeunes l'occasion d'une véritable révélation, notre Musée remplit dès à présent son rôle principal, qui est la diffusion de la culture parmi le public.

Nous ne manquerons pas de rappeler comme témoignage d'une activité bien vivante, l'excursion par car du 20 septembre dernier, à laquelle nous avons invité notre Société-sœur du Raincy, et où notre groupement était représenté par 42 participants, en dépit d'adhésions parvenues trop tard, qu'il nous fut impossible de satisfaire. Le programme qui comportait la visite de lieux historiques célèbres du Sud de la région parisienne, fut réalisé, semble-t-il, à la satisfaction de tous, et cette journée contribua, nous n'en doutons pas, à resserrer les liens de sympathie qui règnent entre nos Sociétaires.

Pour terminer je me dois d'exprimer tous mes remerciements et ceux du Bureau à toutes les personnes qui, à un titre quelconque, ont assuré le succès de notre entreprise culturelle, et tout d'abord à notre Secrétaire-général, M. André Clément qui est bien la cheville ouvrière de notre œuvre : recherche des conférenciers éminents que sa qualité de Membre associé correspondant de la Société des Antiquaires de France lui permet de joindre et de solliciter avec succès, organisation des expositions et excursions, vaste contribution à nos séances, toutes choses nécessitant des démarches et des recherches innombrables.

Des remerciements à notre Secrétaire, Mr Jean Marsigny, toujours si précis dans ses procès-verbaux, et dont les connaissances professionnelles nous sont d'un grand secours ; à M. Georges Colson qui, en tant que trésorier, assume avec un dévouement sans limites une tâche ingrate et sans gloire sans laquelle s'effondrerait tout notre édifice ; à M. l'Ingénieur Perez, notre vice-président d'honneur, toujours prêt à répondre à notre appel, fidèle à nos réunions auxquelles il apporte son concours sous les formes les plus diverses ; à nos conférenciers ; à tous les fidèles de nos réunions dont la présence est un encouragement ; à tant d'autres, sociétaires ou sympathisants, dont le concours discret nous aide à mener notre tâche à bonne fin ; à tous ceux d'entre vous enfin qui ont contribué à faire connaître notre Société en lui amenant de nouveaux adhérents... Cette conjugaison d'efforts, ces manifestations de fidélité à l'œuvre commune ne sont-elles pas le meilleur garant de sa pérennité ?

Nous n'aurions garde enfin d'omettre d'adresser nos remerciements à Monsieur le Maire de Chelles et au Bureau Municipal, à qui nous devons de pouvoir tenir nos réunions dans cette Salle et auprès de qui nous ne cessons de trouver compréhension et assistance.

La famille Hotman et l'abbaye de Chelles

Nous avons présenté récemment- à nos collègues les documents se trouvant aux Archives Départementales, à Melun, sous la cote Mdz 226 et concernant la pierre tombale de Sœur Louise Hotman, décédée le 16 décembre 1653, et nous avons dit combien intéressante était cette famille Hotman aux branches si nombreuses.

Nous avons eu depuis la satisfaction de recevoir une information, fort intéressante de notre confrère le D^r Dautheuil, Secrétaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis. Il signale en effet que de nombreuses pierres tombales furent exportées de cette ville et qu'il en existait de véritables fabriques. Les artistes signaient souvent ces dalles. On pouvait y lire par exemple : « Faict à Senlis par Jacques François (ou par un autre) ». Le fait méritait d'être signalé, ce pour permettre l'établissement d'une sorte de corpus de ces pierres, travail entrepris par notre confrère »

Cette information nous a amenés à feuilleter une belle étude¹ de l'éminent érudit qu'est M. Jean Tremblot, Bibliothécaire en Chef de l'Institut de France. M. Tremblot a publié toute une série d'études sur sa région natale où, soit dit en passant, les dames de Chelles possédaient des biens, ce qui lui a permis de les citer à plusieurs reprises dans une étude sur Rantigny² - Nous y reviendrons certainement dans un autre travail.

En ce qui concerne la famille Hotman, ce sont les pages 47 et 108 de «L'Armorial Senlisien de Charles Afforty » qui ont attiré notre attention.

Cet armorial est la reproduction d'un carnet de dessins montrant les « blasons relevés sans aucun ordre dans les églises et les cimetières de la ville, ainsi que dans les quatre baronnies du diocèse (Brasseuse, Pontarmé, Raray et Survilliers) ; et en d'autres paroisses encore ; également aux abbayes de la Victoire, de Chaalis, d'Hérivaux, etc. : sur les tombes, les vitraux, les façades des maisons.³ Le chanoine Charles Afforty vécut de 1706 à 1786.

Nous avons dit dans l'étude sur sa pierre tombale, que la sœur Louise Hotman était la fille de Timoléon Hotman, seigneur do Fontenay, trésorier do France, mort à Paris en 1650. Ce dernier était le file aîné de François Hotman (branche aînée) -qu'il ne faut pas confondre avec François Hotman (4^o branche) - seigneur de Mortefontaine, Fontenay et Peully, Conseiller du Roi en ses conseils, Conseiller de l'épargne en 1595, ambassadeur en Suisse, mort à Soleure et inhumé à l'Ave Maria de Paris. Il avait épousé en 1574 ; Lucrece Grangier, fille de

¹ Tremblot (Jean) L'Armorial Senlisien de Charles Afforty Collection Beauvaisis et Valois - La Fontaine des Vignes Rantigny (Oise) 1941.

² Tremblot (Jean) Le prieuré et la seigneurie de Rantigny (Oise) Amiens 1928.

³ Tremblot (Jean) L'Armorial Senlisien de Charles Afforty Collection Beauvaisis et Valois - La Fontaine des Vignes Rantigny (Oise) 1941. P. 4 et 5.

Jean, seigneur de Liverdis, ambassadeur en Suisse et aux Grisons, et de Louise de Rhuyn. Ce François Hotman d'après l'Armorial Général de France ⁴ est l'auteur de « Stephanius Junius Brutus » (dont le véritable titre est « Vindicix contra Tyrannos auto Steph, Junio Bruto »).

Le blason rapporté à la page 47 de l'étude de M^e Tremblot est celui de Lucrece Grangier de Liverdis.

Il se trouvait à Senlis dans l'église des Cordeliers - 11^e stalle du côté de l'évangile en venant du sanctuaire. - M. Tremblot énonce ainsi le dit blason : « parti au 1^{er} surparti émanché d'argent et de gueules de cinq pièces (Hotman) ; au 2^e d'azur à un chevron d'or accompagné de trois gerbes de blé du même et un chef vaire d'argent et de gueules (Grangier),

Nous avons eu l'occasion de signaler qu'à la Bibliothèque Nationale au Cabinet des Manuscrits au Carré d'Hozier 343, folio 46/a, se trouvait rapporté un résumé d'un texte se rapportant à « Lucrese Grangier, veuve de feu Mr François Hotman », voici le texte de d'Hozier :

« un autre contrat passé devant Viart et de Rossignol, notaire audit Châtelet de Paris le 12 septembre 1601, par lequel apport la dite dame de Mortefontaine avoir assigné aux Religieuses Abbessse et Couvent de l'Église et Monastère de Chelles Sainte-Bauthiar, 33 écus un tiers de rente, à cause de sœur Jeanne Hotman, sa fille religieuse de la dite abbaye ».

C'est cette sœur Jeanne Hotman qui mourut prieure en 1642 et à qui selon l'Abbé Torchet (7 t. II/p.13) « on devait » dans l'église abbatiale ; outre le dallage du chœur en marbre noir et blanc, les tableaux placés au-dessus des stalles, où étaient peintes plusieurs scènes de la vie de Sainte Bathilde. Dans les papiers de Gaignières à la Bibliothèque Nationale ⁵, il est dit que dans le chœur de l'église se trouvait la tombe de Jeanne Hotman, dite de la Nativité, décédée le 28 octobre 1642.

Un autre f^o des Carrés d'Hozier 343, F^o 46a revient d'ailleurs à sœur Louise :

« un autre contrat passé devant Étienne du Marest, tabellion de Chelles Sainte Bauteur le 7 8bre 1635 - Entre les dits Sr et Dame de Fontenay (il s'agit de Timoleon Hotman (4^e branche) et de son épouse née Marie Marcel de Bouquerol) et les dames Abbessse, religieuses et converses de Chelles pour raison de l'entrée au dit couvent de sœur Louise Hotman, fille des dits sieur et dame de Fontenay, et qu'ils promettent de payer au dit couvent 250 L. de pension viagère, enfin duquel est une quittance signée S. maj. de la Porte, Abbessse de Chelles, dudict Marest, notaire en datte du 4 Xbre 1636 de la somme de 1500 L. payée à la dite Abbaye par les sieur et dame de Fontenay, restant de 3.000 L. qu'ils avaient promis leur payer par le dit contrat ».

⁴ Hozier (d') - Armorial Général de France - Paris 1738 - 1768 10 vol. in fol. II. 663 - IV 62.

⁵ Vol. F 8224-épitaphe 9 folio 249.

« Une autre quittance signée de la dite abbesse de Chelles du 1er may 1639 de 300 L. à elle payée par la dite dame de Fontenay pour la pension de Sœur Elizabeth Hotman, sa fille religieuse au dit couvent. »

Louise et Élisabeth étaient les sœurs de Lucrece Hotman qui fut religieuse à Jouarre⁶

L'Abbé Torchet a commis une erreur quand il dit⁷ que Jeanne, Louise et Élisabeth étaient sœurs. Jeanne était la tante des deux dernières puisque sœur de Timoléon, leur père. L'ancien curé de Chelles dit qu'Élisabeth subit l'opération de la cataracte et mourut aveugle. Selon les papiers de Gaignières, c'est au chapitre que se trouvait l'épithaphe d'Élisabeth Hotman - dite de Saint-François de Paul, décédée le 8 décembre 1672

Nous ne comprenons pas d'ailleurs ce que veut dire Berthault⁸ quand il parle de Anne et Louise Hotman fille de Louis Hotman, intendant des finances - Nous avons retrouvé⁹ un Louis Hotman, trésorier personnel de Bourgogne, qui avait épousé le 8 août 1631 Madeleine Boucherat née le 18 mai 1580. N'y a-t-il pas eu mauvaise interprétation de la part de Borthault ?

Disons aussi que Gaignières rappelle que, dans le cloître 11 y avait 53 tombes. Parmi elles, celle d'Anne Hotman, décédée le 20 avril 1610. Il nous est, pour l'instant, absolument impossible d'apporter quelques précisions sur la personnalité de cette religieuse.

Revenant à l'album d'Afforty, à la page 108, nous verrons que le blason se rapporte à Lambert Hotman et Jean Hotman, son neveu, prieurs de Saint Maurice de 1535 à 1568. Le blason se trouvait dans la dite église.

Voici l'énoncé du blason « Écartelé aux 1^{ère} et 4^e partie émanché d'argent et de gueules (Hotman) ; aux 2^e et 3^e d'azur à trois massues d'or mises en pal, posées 2 et 1.

Nous ne nous étendrons pas sur ces deux derniers personnages qui n'ont pas eu de rapports connus avec Chelles. De toutes façons cette famille Hotman mériterait d'être grandement étudiée. Rappelons pour ceux que la question intéresserait les documents s'y rapportant et se trouvant au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale :

- Pièces originales - 1535 - Carrés d'Hozier 343 - Cabinet d'Hozier 192 - Nouveau d'Hozier 189
- Au même Cabinet, on la retrouvera au Grand Armoriai :
Flandre 1339 - Orléans - 27 - 399 - 413 - 721 - 837
Paris I - 29.35 - II - 1010 - 1138 - 1770 - 1929 - IV - 793

⁶ Carré d'Hozier 343 folio 46 bis.

⁷ Torchet (Abbé C.) Histoire de l'Abbaye Royale de Notre-Dame de Chelles - Paris 1889. t. II p.13

⁸ Berthault - L'abbaye de Chelles - ordre do Saint Benoît, diocèse de Paris 657-1790 - Meaux 1889. 1ère partie p. 266.

⁹ Anselme (le P.) Histoire généalogique et chronologique de la Maison de France... Paris 1726-1733 (9 vol.). t. VI p. 585 D

Ce qui précède ne concerne qu'une famille. Il reste beaucoup de documents à étudier et ce n'est pas demain que les chercheurs n'auront plus d'éléments à leur disposition.

André Clément

Remerciements à nos amis

Nous sommes heureux d'adresser nos remerciements aux personnes dont les noms suivent, qui ont ajouté un supplément à leur cotisation de 1953 :

M.M. Henri Trinquand, R. Pérez, Gabriel Cottray, M. et Mme Prépin, M. et Mme Rouchy, Famille J. Clet ; M.M. Soitel, Jean Marie, J. Clerc, Abbé Cendrier, Marbeck, Clément, Mme Richaud, Mlle Bonnot, M. Georges Colson, Mme Jonot, M.M. G. Fournier, Curé, Dolange, Demeaux, Wibaut, Tastet, Duchiron, Cornotte, Mme Chaillet, Mlle Magisson, M.M. Dokeyser, Carrière-Rives, Soulié, Vialle, Mlles Petitjean, Larchevêque, Mmes Finet, Laborie, Chazal.

Exposition des collections archéologiques municipales

Une sélection partiellement rénovée des collections de la Ville sera présentée au public les dimanche et lundi 6 et 7 juin, dans la Salle du rez-de-chaussée de la Nouvelle Mairie, Parc du Souvenir. De nouvelles pièces seront exposées.

Le Gérant : G. Fournier
Chelles (Seine-et-Marne)

Imprimé par : Finet
43, rue du Faubourg-Saint-Martin
Paris X^e

Bulletin n°3- juin 1954

Le compte-rendu ci-dessus (Cinquantenaire de la Société Archéologique de Chelles) tenant lieu de procès-verbal pour cette séance, nous y ajouterons les demandes d'adhésions suivantes à la Société ; celles de :

- M. Charles Ameller, président de la Société « La Gaité » et de la Nativité, 7, rue du Pont Saint-Martin à Chelles, présenté par M.M. Louis Callot et Pierre Blond,
- Madame Yamine Alaterre, 9, rue Falguière, à Paris, présentée par M.M. G. Fournier et André Clément.

En raison de la période de vacances qui va s'ouvrir et qui remet la prochaine séance au 15 octobre, l'admission de ces personnes comme membres titulaires est immédiatement prononcée, ainsi que celle des personnes présentées à la Séance d'avril.

Exposition des collections archéologiques municipales

Outre la présentation du 20 juin à laquelle il vient d'être fait allusion, la Société avait assuré l'ouverture du Musée municipal la veille, 19 juin, de même, que précédemment les dimanche et lundi 6 et 7 juin, à l'occasion de festivités locales.

L'adjonction, il y a quelques mois de nouvelles vitrines acquises grâce aux subventions attribuées au Musée par la Direction des Musées de France et par le Conseil général du département, avait permis d'amplifier notablement la sélection des pièces exposées. Les notices explicatives avaient été multipliées pour rendre celles-ci plus intelligibles aux visiteurs. Nous ne mentionnerons ici que les plus remarquables parmi les nouveaux objets présentés. Et tout d'abord, en liaison avec notre Cinquantenaire, des documents relatifs à la fondation de la Société, dont le procès-verbal de sa constitution en date du 20 mai 1904 et à ses initiateurs, l'Abbé Bonno et Eugène Chambroux ; des exemplaires originaux de certaines de leurs œuvres et un choix de leurs publications ; des objets ayant appartenu personnellement au premier, offerts au Musée par M. l'Abbé Trieux, curé de Coupvray.

Dans une vitrine spécialement affectée aux livres et documents, une bulle du Pape Eugène IV (1431-1447) ; un exemplaire du « Proprium Sanctorum Regalis et Inclyti, de Calis, S. Bathildis » de 1613, ainsi qu'un exemplaire de la Règle de N.B.S. Benoît, avec les statuts de Messire Estienne de Poncher, évêque de Paris, de 1697, le seul exemplaire de cette règle existant en France ; ces deux ouvrages prêtés par l'Abbaye bénédictine de Ligugé ; un manuscrit d'auteur inconnu et de fort belle présentation de l'Opéra « Tarare », livret de Beaumarchais, musique de Salieri (collections Abbé Bonne).

Dans une vitrine réservée à des pièces remarquables diverses, tout un lot d'objets précieux prêtés par la Ville de Montereau, dont un Mercure gallo-romain en bronze, provenant des dragages de l'Yonne, et classé monument historique.

La précieuse chasuble mérovingienne de Chelles, datant du VII^e siècle avait enfin reçu une présentation digne d'elle, étant enchâssée entre deux glaces, dans un cadre mobile permettant de l'étudier sur ses deux faces.

Au cours de l'exposition même, le Musée s'est enrichi d'un don généreux des plus remarquables de la part de M. le D^r Chastagnol, de Lizy-sur-Ourcq. Il s'agit d'un panneau garni d'outils néolithiques avec montures en bois de renne, trouvés dans les gravières d'Isles-les-Meldeuses. Ces pièces sont d'un grand intérêt en ce qu'elles permettent de se rendre compte de la façon dont étaient montés les haches et les outils de cette époque, pour leur usage courant.

Congrès de la fédération folklorique d'Île-de-France

Cette manifestation annuelle s'est tenue le jeudi 27 mai, jour de l'Ascension, à Provins.

La S.A.H.C. était représentée par huit membres, qui avaient accepté l'invitation de la Société Historique du Raincy.

Après la visite de l'église Saint-Ayoul, au beau portail roman malheureusement martelé, les congressistes se réunirent à la Halle-au-Blé, dans la Ville Basse, sous la présidence de Monsieur Louis Réau, Membre de l'Institut, pour y entendre plusieurs communications sur le thème « Arts Populaires ».

Monsieur Jean Hubert, archiviste en chef du département, exposa le problème de la sauvegarde des monuments et objets non classés, notamment du mobilier des églises, précieux pour l'histoire sociale, en face des lacunes de la loi et de la rapacité des antiquaires ; il engagea les sociétés savantes locales à détecter ces souvenirs du passé pour en dresser un inventaire et loua l'activité des clubs de photographes amateurs. Monsieur G. H. Rivière rappela les efforts entrepris auprès des pouvoirs publics pour obtenir une meilleure conservation des vestiges folkloriques.

Monsieur l'Abbé Barrault, secrétaire-général de la Société d'Histoire et d'Art du Diocèse de Meaux, traita ensuite de l'Art Populaire dans le doyenné de Mormant et spécialement dans les paroisses d'Argentières et de Beauvoir, où les fêtes de Saint-Vincent (pour la première) et de Saint-Hubert (pour la seconde) étaient naguère célébrées avec beaucoup de faste.

Monsieur Léon Petit rappela les fêtes corporatives de Nemours, maintenant entièrement disparues.

Enfin, Monsieur Guyonnet reprit un sujet déjà connu de nos collègues ; la carte postale illustrée, forme de l'imagerie populaire, aidé de Monsieur R. Lecotte, Secrétaire général de la Fédération folklorique et organisateur de la journée, qui suppléa du mieux qu'il put à la carence d'une lanterne de projection victorieusement concurrencée par le soleil éclatant de cette belle journée. Monsieur Rivière et Monsieur Hubert soulignèrent l'intérêt des collections de cartes postales anciennes qui se constituent dans les dépôts d'archives.

Après cette séance, les congressistes se dirigèrent vers un restaurant de la Ville Haute où la municipalité offrait un vin d'honneur.

Le banquet qui suivit, présidé par Monsieur Louis Reau, et honoré de la présence de Monsieur le Maire de Provins et de diverses personnalités, se déroula dans une ambiance des plus agréables.

L'après-midi devait être consacré à la visite des principaux monuments de la Ville Haute : église Saint-Quiriace, Tour César, Remparts, Grange-aux-Dîmes, que nos collègues connaissent déjà depuis l'excursion d'été organisée en ces lieux par la S.A.H.C.

Si les visites de Saint-Ayoul, de la Tour César, de la Grange-aux-Dîmes, ou des Remparts captivèrent les visiteurs, ceux-ci furent encore gâtés sur le chemin du retour, puisque les églises de St Loup de Naud et de Rampillon provoquèrent successivement leur admiration.

Ces deux superbes édifices, construits l'un et l'autre sur une élévation de terrain, sont de magnifiques représentants de l'architecture des XII^e et XIII^e siècles et justifieraient à eux seuls le déplacement. De l'un et l'autre, les portails retinrent particulièrement l'attention. Leurs détails furent décrits avec beaucoup de charme par M. le Docteur Godard qui sut très simplement faire profiter chacun de sa grande érudition.

Le portail de l'église St Loup de Naud est l'un des plus admirables et le mieux conservé des portails à statues-colonnes du XII^e siècle. À Rampillon, quelle fraîcheur ne trouve-t-on pas dans le détail des sculptures, par exemple les travaux des mois du calendrier flanqués de la Présentation au Temple et de l'Adoration des Mages !

J.M. et H. T.

Le Gérant : G. Fournier
Chelles (Seine-et-Marne)

Imprimé par : Finet
43, rue du Faubourg-Saint-Martin
Paris X^e

Bulletin n° 5 - octobre 1954

Procès-verbal de la réunion du 15 octobre 1954

La séance est ouverte à 21 h. 15 sous la présidence de M. G. Fournier. 45 sociétaires y assistent. Mademoiselle Dercheu, empêchée par un deuil, et Mr et Mme Rouchy se sont excusés.

Le Secrétaire donne lecture de la liste des personnes qui ont, au cours de l'été, sollicité leur admission

- M. Georges Cormier et Madame Emma Cormier, 86, rue d'Amsterdam à Paris (parrains : M.M. Clément et Georges Lefevre) ;
- M. Max Louis Sarradet et Madame Suzanne Sarradet, 2, allée des Roses à Chelles (MM. Jean Verrier et Clément) ;
- M. Robert Arnoult, 78, avenue d'Iéna à Chelles (MM. Colson et Klein) ;
- Mademoiselle Odette Subra, 45, cité Château-Gaillard à Chelles (Mlle Laclau et Mme Thorimbert) ;
- M. Roger Ouvrard et M. Jacques Ouvrard, 19, rue Pierre-Brossolette à Neuilly-sur-Marne (MM. Fournier et Colson) ;
- M. le Chanoine Paul Monin, 38, rue de Lagny à Chelles (MM. Cendrier et Trinquand) ;
- M. Gérard Blondeleau, 3, rue de Noisiel à Lagny (MM. Pouzol et Eberhart) ;
- M. Léon Kohon, 8, avenue Cassini à Chelles (MM. Fournier et Brize) ;
- M. Jacques Rubanbleu. 26, rue J.P. Timbaud à Paris (MM. Fournier et Clément) ;
- M. Ernest Cottret, 1, rue du Pont de Bois à Chelles (MM. Fournier et Clément) ;
- M. le Docteur Henri Chastagnol à Lizy-sur-Ourcq (MM. Georges Décante et Fournier)
- M. Serge Petroff, 22, avenue des Champs à Chelles (MM. Fournier et Brize) ;
- M. André Nicolas, 10, avenue des Tilleuls à Chelles (MM. Doussineau et Fournier) ;
- M. Michel Poinet et Madame Yolande Poinet, 23, avenue de la Morelle à Champs (MM. Fournier et Veillard) ;
- M. Jean Nagy, 13, chemin de la Guette à Chelles (MM. Gaudron et Chicot).

Conformément aux statuts, il sera statué sur ces demandes lors de la prochaine réunion.

M. le Président souligne que les quatre derniers mois ne se sont pas déroulés dans l'inactivité : ce recrutement le prouve, et aussi le succès de l'excursion du 26 septembre qui groupait 46 participants. Il fait part de la naissance de la Société Historique, Artistique et Scientifique de Lagny et environs, qui doit le jour aux

patients efforts de notre ami, Mr Pouzol, assisté de M. Eberhart et Blondeleau ; l'ouverture d'un musée à Lagny est, bien entendu, l'un des premiers objectifs de cette société sœur.

Des dons de valeur sont venus enrichir nos collections :

- M^e Clet, Vice-président d'honneur, a offert un document très rare, le « Mémoire signifié par les Dames Abbessse, Grande Prieure et Religieuses de l'Abbaye Royale de Chelles, Défenderesses, contre les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Mitry et le sieur Curé de ce lieu. Demandeurs » (1738),
- le D^r Chastagnol nous a fait parvenir un panneau réunissant quelques-unes de ses trouvailles néolithiques de Lizy ;
- M. Cottray, une molaire d'éléphant antique trouvée aux sablières de Meaux ;
- M. NAGY, un très curieux silex.

M. Clément, secrétaire-général, donne rapidement connaissance des publications reçues :

- bulletins des Naturalistes de la Vallée du Loing (abris sous roches ornés de la région de Fontainebleau ', sarcophage mérovingien trouvé à la Grande-Paroisse),
- de la Société d'Études d'Avallon,
- de la Société Française de Numismatique,
- de la Société des Antiquaires de Picardie (églises fortifiées de la Thiérache),
- de la Société Historique de Montfermeil,
- de la Société Préhistorique Française (collections récentes du Musée de l'Homme),
- de la Société Archéologique du Limousin (récentes études sur l'émaillerie champlevée de Limoges, ex-libris limousins),
- de la Société Tiburtine d'Histoire et d'Art (sarcophages du musée du Latran),
- de la Société des Sciences de Quito.

M. le Président signale deux nouveaux ouvrages :

- « Étude des Courbes normales de .Dispersion » par notre collègue M. Gérard Billy, géologue-océanographe,
- l'« Histoire générale des Civilisations » aux Presses Universitaires.

Il rappelle la communication récente du P^f Arambourg à l'Académie des Sciences sur les très importantes découvertes de vestiges chelléens à Palikao (près Mascara) : faune, industrie et, surtout, deux mâchoires humaines (*atlanthropus mauritanicus*) vieilles d'environ 500 000 ans.

L'ordre du jour appelle ensuite la conférence de M. Maurice Toussaint sur la Période gallo-romaine et l'époque franque dans le département de l'Aube. Au lieu d'un commentaire du Répertoire qu'il vient de publier, le conférencier rappelle simplement deux trouvailles particulièrement importantes (celle d'un trésor monétaire à Troyes en 1726, et celle d'une tombe de chef barbare à

Pouan, près Arcis-sur-Aube, en 1842), pour broser ensuite un prestigieux tableau de l'œuvre romaine en Gaule, et spécialement dans nos régions.

Cette conférence, vivement applaudie, complète très heureusement celle que Monsieur le Pr. Piganiol était venu faire l'an dernier à Chelles.

La séance se termine sur un exposé de M^e Marsigny, relatif aux fouilles d'Arcy-sur-Cure, qui sera publié dans un prochain bulletin.

La prochaine réunion est fixée au 8 décembre.

Le Secrétaire : J. Marsigny

Une découverte paléontologique de très grande importance l'homme de Ternifine-Palikao

Ces dernières semaines, la presse s'est étendue sur la très importante découverte que vient de faire M. Camille Arambourg-, Professeur de paléontologie au Muséum National d'Histoire Naturelle. Il s'agit du résultat d'efforts poursuivis depuis de longues années qui l'ont amené à mettre au jour deux fragments osseux humains ; en l'espèce deux fragments de mâchoires trouvés dans la butte de Palikao, à une quinzaine de kilomètres de Mascara (département d'Oran).

Jusqu'ici on ne connaissait en Europe que des fragments humains de la faune chaude ayant vécu approximativement à l'époque où était pratiquée l'industrie chelléenne. Rappelons la mâchoire dite « de Mauer », trouvée le 21 octobre 1907 par Otto Schoenstensk à 10 kilomètre au Sud-est de Heidelberg, dans la vallée de l'Ebenz, affluent du Neckar. Elle était associée à des restes d'Éléphant antique, de Rhinocéros étrusque, de cheval, cerf élaphe, de chevreuil, élan, ours, maohairodus, lion, chat sauvage, castor ; faune qui a la plus grande affinité avec celle du pléistocène inférieur de Chelles.

Cette mâchoire dé « l'Homme de Heidelberg » est massive, « ressemblant à celles des mandibules d'anthropoïdes, associée à une dentition de type humain ». Ces caractères, les visiteurs du Musée de Chelles auront pu les constater sur le moulage qui y est exposé.

Du fait de la faune chaude qui l'accompagne, cette mâchoire peut être considérée comme contemporaine de l'époque chelléenne. Mais on n'a pas trouvé là d'industrie confirmant cette hypothèse.

En 1947, Mademoiselle Germaine Henri Martin signalait la découverte, le 16 août, dans la grotte de Fontechavade, commune de Montbron (Charente) d'un fragment de calotte crânienne accompagné d'ossements d'animaux de faune chaude, en particulier de rhinocéros Merki, et d'un outillage parmi lequel des formes épaisses voisinent avec de très petits éclats : outillage tayacien, a dit M. l'Abbé Breuil, c'est-à-dire montrant une évolution vers le moustérien... Documents précieux qui ont été étudiés par M. le P^r Vallois, mais qui n'apportaient pas de lumières certaines sur « L'Homme de Chelles ».

Il semble en être tout autrement pour « l'Homme de Palikao ». En effet, après des efforts longs et difficiles (voir en particulier « Le Monde » du 12 octobre), il a été mis à jour deux mandibules adultes. Rapportons les éléments de la communication de l'auteur de la découverte à l'Académie des Sciences (C.R. 1954, tome 239, p. 893 à 895) :

« ... La première comprend tout le corps mandibulaire, avec symphise et partie de la branche montante ainsi que prémolaires, molaires et deux incisives ; la seconde se réduit à la branche gauche complète avec symphise, branche montante et la série dentaire, sauf canines et incisives. Ces deux pièces, remarquables par leur grande taille et leur robustesse, réunissent, malgré quelques différences de détail d'ordre probablement sexuel, un ensemble de caractères qui permettent de les attribuer indubitablement : à un Hominidé primitif appartenant au même stade évolutif que les Pithécanthropiens asiatiques ».

M, le P^r. Arambourg donne alors tout l'ensemble des observations qui peuvent être faites sur ces deux précieux documents osseux. Il présente ses mensurations et les compare à celles du Sinanthrope et du Pithécanthrope.

Puis il poursuit : « En résumé, les caractères des restes humains de Ternifine ne peuvent laisser aucun doute quant à la position évolutive des êtres dont ils proviennent, et qui représentent, en Afrique, le stade pithécanthropien de la série humaine. C'est la première fois qu'est constatée dans le monde, l'Association directe de représentants de ce stade avec une industrie de type chelléen ; et ainsi se trouve résolu objectivement le problème de la nature des premiers artisans des industries à bifaces, qui vivaient au début du Pleistocène moyen, il y a 500 000 ans environ.

« Toutefois l'hominien de Ternifine ne paraît rigoureusement identique ni au Pithécanthrope, ni au Sinanthrope ; il présente dans certains détails de son corps mandibulaire, quelques traits qui lui paraissent propres, mais qui évoquent, dans une certaine mesure, une tendance vers un stade plus progressif. Pour cette raison et en attendant de le connaître plus complètement, je proposerai de désigner cet hominien sous le nom provisoire de « *Atlanthropus Mauritanicus* ».

La lecture de ce texte fait apparaître avec évidence l'importance d'une telle découverte. Pour la première fois l'industrie chelléenne est trouvée associée à des ossements humains. Certes, bien réduite est encore cette documentation, mais - et ceci en toute objectivité, et compte tenu aussi de la distance et du fait que la contemporanéité entre celui que nous appellerons l'Homme de Chelles et l'Homme de Palikao n'est que relative, - nous possédons là des éléments nouveaux, beaucoup plus édifiants, semble-t-il, que la mâchoire de Mauer ou le fragment crânien de Fontechavade.

André Clément.

Visite à l'exposition du cent-cinquantième du sacre de l'empereur Napoléon

Le dimanche 3 octobre, ceux de nos collègues qui ont assisté à la présentation de cette exposition par M. Pierre Joly, conservateur du Musée de Notre-Dame de Paris, ont eu sous les yeux, tous les éléments principaux de la cérémonie du Sacre, à l'exception de la couronne impériale.

Le petit diorama reconstituant l'arrivée du carrosse devant une Notre-Dame disparaissant sous une décoration de circonstance, constituait à lui seul un but de visite. Dans la même salle, cependant voisinaient les souvenirs les plus précieux : le grand manteau du Sacre, maintenant transformé en devant d'autel ou en coussins ; le portrait du Pape Pie VII ; l'épée du Sacre, de laquelle fut enlevé le Régent, ce diamant de la couronne, lors du mariage avec Marie-Louise ; le petit manteau et les pièces annexes (cartons originaux des brodeuses) ; les comptes fournis à l'époque par la Maison qui décora les manteaux des souverains et des grands dignitaires ; les cothurnes imités de l'antique, portés par l'Empereur...

Et combien d'autres documents, parmi lesquels il convient de citer encore les croquis faits sur le vif par David pour le grand tableau du Louvre ; comme cette esquisse de Joséphine, la tête inclinée pour recevoir la couronne des mains de son impérial époux.

Tout ce riche ensemble était cependant dominé par le grand tableau de Gérard provenant de la Malmaison.

La parole prestigieuse de M. Joly, en présence de tous ces témoignages, restituait de façon émouvante la grandiose cérémonie. De lui, en la circonstance, nous avons pu apprendre maints détails ; en particulier celui-ci qui rectifie que nous avons pu apprendre à l'école : Le cérémonial du Sacre, préparé d'avance avec le Pape, prévoyait que Napoléon se couronnerait lui-même, car il ne voulait tenir sa couronne que du Peuple français, dont il était l' élu. Le Saint-Père la lui tendit pour ce geste ; en aucun cas, il ne semble avoir voulu renouveler le geste de Léon III lors du couronnement de Charlemagne.

M. Joly connaît aussi fort bien la cathédrale dont il conserve les souvenirs, cette noble église, dont tous les reliefs apparaissaient si délicats et si fouillés le jour de cette visite, sous un beau soleil d'automne, et en particulier, juste devant le Musée, rue du Cloître Notre-Dame, sur le croisillon Nord, œuvre du Maître Jehan de Chelles.

André Clément.

Avis à nos Collègues

Cette exposition est prolongée jusqu'au 12 décembre prochain.

Le Gérant : G. Fournier
Chelles (Seine-et-Marne)

Imprimé par : Finet
43, rue du Faubourg-Saint-Martin
Paris X^e